

9.3. Mode de Vie et Prévention

9.3.5. Connaissances et attitudes par rapport au SIDA

9.3.5.1. Résumé

Les objectifs principaux de ce module sont d'évaluer (afin de suivre leur évolution au cours du temps) les connaissances de la population de 15 ans et plus en ce qui concerne les modes de transmission et les moyens de protection contre le SIDA, les pratiques en matière de test de dépistage du HIV et les attitudes face aux personnes séropositives.

Cette enquête confirme qu'une proportion importante de la population wallonne a encore une connaissance incorrecte sur la transmission du SIDA et les moyens de protection efficaces, et que les attitudes discriminatoires persistent.

Les principaux résultats sont les suivants :

En Wallonie, 59% de la population de 15 ans et plus connaît les modes de transmission du SIDA qui sont non contaminants mais 27% seulement savent que la transmission du SIDA n'est pas possible ni en donnant ni en recevant du sang actuellement en Belgique. 54% de la population cite comme efficaces des moyens de protection qui ne le sont pas et 27% ont déjà pratiqué au moins une fois un test de dépistage du HIV. Une large majorité de la population (62%) a des attitudes discriminatoires vis-à-vis des séropositifs et/ou des malades atteints du SIDA.

La connaissance des modes de transmission et des moyens de protection diminue avec l'âge. La pratique du test de dépistage du HIV varie avec l'âge : 10% des jeunes de 15-19 ans en ont déjà pratiqué un, 1/3 environ des personnes de 20-24 ans et 44% des 25-34 ans. Au-delà, la proportion diminue régulièrement.

La connaissance des modes de transmission, y compris ceux liés à la transfusion sanguine, la connaissance des moyens de protection, ainsi que l'utilisation du test de dépistage HIV augmente avec le niveau d'instruction et/ou le revenu équivalent du ménage. Les attitudes discriminatoires sont moins fréquentes parmi les personnes plus instruites et ayant des revenus supérieurs.

La moitié des personnes ayant pratiqué un test HIV l'a fait de sa propre initiative. Environ un tiers des tests sont réalisés à l'initiative d'un médecin. Les autres tests ont été réalisés dans le cadre de dons de sang, d'examen d'embauche,... Les principales raisons sont : check-up général (43%), grossesse (19%), et l'inquiétude personnelle quant à la possibilité d'avoir été infecté (12%). Parmi les femmes, la grossesse représente plus d'un tiers des raisons du test de dépistage HIV.

Un Wallon sur 5 a effectué un test de dépistage du SIDA de sa propre initiative, 1 sur 10 à l'initiative d'un médecin et 1 sur 20 à l'initiative d'un tiers.